

Questions orales

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est pas une question. La députée d'Argenteuil—Papineau (M^{me} Bourgault).

* * *

[Français]

LES RELATIONS DE TRAVAIL

LES AÉROPORTS DE DORVAL ET DE MIRABEL—LE CONTRAT DE L'AGENCE DE SÉCURITÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire à celle que j'ai déjà posée hier au ministre du Travail et qui s'adresse au ministre des Transports.

Monsieur le Président, étant donné que la Société Radio-Canada a fait la preuve hier que la sécurité aux aéroports de Mirabel et de Dorval a été sérieusement compromise, le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention d'exiger l'annulation proprement dite du contrat de l'agence de sécurité et de demander d'autres offres publiques en précisant, cette fois-ci, que les termes du contrat stipuleront que les «soumissionnaires» devront se conformer au décret provincial sur les agents de sécurité?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je suis en mesure d'informer la députée, comme je l'ai fait pour un autre, que la compagnie a présenté une offre au syndicat et que celle-ci a entrepris de l'examiner. Les négociations vont se poursuivre. Des représentants de Travail Canada et un médiateur, M. Saint-Hilaire, prêteront leur concours. La députée a parlé hier d'un décret provincial qui n'a aucun effet sur la négociation collective puisque celle-ci relève de la compétence fédérale.

* * *

L'ÉNERGIE

LES ENTRETIENS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Selon l'Association pétrolière du Canada, les investissements dans le secteur énergétique chuteront de 2.2 milliards cette année et 18,000 travailleurs perdront leur emploi. Comment expliquer qu'après 12 heures d'entretiens avec ses homologues provinciaux, la ministre ait simplement convenu de poursuivre les discussions?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le député est complètement dans l'erreur. Nous nous sommes mis d'accord sur le financement des travaux de génie précédant la construction de l'usine d'enrichissement proposée par Husky, projet qui avait simplement fait l'objet d'une promesse à l'occasion de la course à la direction sous l'ancien gouvernement libéral. Il a fallu des heures de discussions ardues pour se mettre d'accord. Nous

avons passé en revue tous les mécanismes qui pouvaient servir à aider l'industrie.

Je pourrais également ajouter que nous avons fait le point sur les énormes progrès accomplis dans le secteur depuis la signature de l'Accord de l'Ouest, entre autres une augmentation de l'emploi de 15 p. 100, des milliards de nouveaux investissements qui étaient menacés ..

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Soyez sérieuse!

M. le Président: À l'ordre. La question supplémentaire.

LES DÉPENSES FAITES POUR LE PROJET DE VALORISATION DU PÉTROLE LOURD

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, l'argent que le gouvernement affecte au complexe de Husky servira à défrayer d'anciens travaux et non de nouveaux.

M. Shields: C'est un mensonge!

M. MacLellan: Le gouvernement acceptera-t-il de déposer les documents justifiant les dépenses qui seront payées avec cet argent? Le gouvernement voudra-t-il nous indiquer ainsi à quoi servira l'argent? Nous voulons qu'il serve à de nouveaux projets et non à payer de vieilles factures.

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le personnel de mon ministère aidera volontiers le député à réunir des données pertinentes pour préparer ses questions.

Les activités prévues dureront jusqu'en janvier 1987. Le député peut difficilement affirmer que ces travaux, qui commenceront ce mois-ci et dureront presque une année, ont déjà été accomplis dans le passé.

* * *

LES AÉROPORTS

LA SÉCURITÉ—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. En dépit du fait, ou encore du fait même qu'un journaliste de Radio-Canada ait réussi à enfreindre les règles de sécurité aux aéroports de Dorval et de Mirabel, le ministre décidera-t-il d'assumer les responsabilités du ministère des Transports et de se charger de l'ensemble des mesures de sécurité aéroportuaire, au lieu de s'en remettre aux sociétés aériennes qui cherchent par tous les moyens à rogner sur leurs coûts en embauchant des jaunes sans formation aucune pour assurer la sécurité à Mirabel et à Dorval?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je tiens à assurer au député que j'accorde le plus grand sérieux à la situation. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons pris des mesures destinées à accroître les compétences du personnel chargé de la sécurité. Nous avons également entrepris d'améliorer le programme de formation globale. En effet, j'envisage même de donner suite à la recommandation dont parle le député.